

EN 2017, LE BUDGET DE LA COMMUNE : 16 756 564 €

Lors de la séance du 16 mars, le budget principal a été adopté avec 22 voix pour, 5 abstentions et 1 contre. En plus du budget principal,

Pour suivre l'évolution budgétaire, vous pouvez retrouver la présentation du budget de l'année dernière sur notre site internet « vie municipale » > budget et gestion communale > budget 2016 ou en téléchargeant le journal de mai 2016. Par ailleurs, le budget est un document public que vous pouvez consulter, sous sa forme exhaustive, au service finances.

Dépenses

Charges de personnel : +2,10%. Les effectifs restent stables. La création d'un poste à la bibliothèque est compensé par la baisse de la subvention.

Charges à caractère général : +0,64%. Le prévisionnel est identique à l'année précédente, la légère augmentation concerne une enveloppe pour le conseil municipal des enfants.

Virement à la section d'investissement. La différence entre recettes et dépenses de fonctionnement est la base du financement des achats et travaux d'investissement.

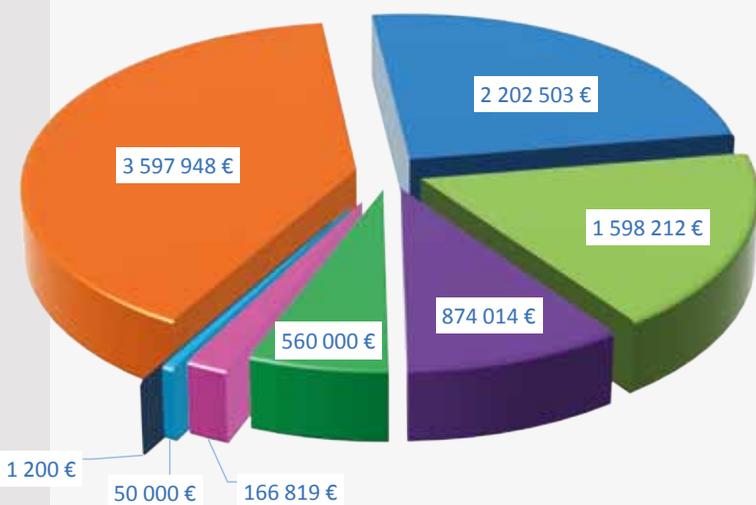
Autres charges de gestion courante : +0,71%. La légère augmentation concerne la subvention aux écoles privées du fait d'une hausse du coût moyen des élèves des écoles publiques.

Dotations aux comptes d'amortissements. En légère hausse suite aux investissements matériels 2016.

Charges financières : -20,28%. Les taux et les renégociations de la dette permettent de diminuer fortement le montant des intérêts.

Dépenses imprévues : stable. Cette somme viendra s'ajouter à l'autofinancement si elle n'est pas utilisée en cours d'année.

Frais exceptionnels.



Recettes

Impôts et taxes : -0,42%. Cette légère baisse tient compte d'une évolution très faible des bases de fiscalité. La moitié de cette recette provient des versements de la communauté de communes.

Dotations et participations : -15,63%. Pour la 4^e année consécutive, la baisse des dotations de l'État se poursuit à hauteur de -160 000€.

Produits des services et du domaine : +5,74%. Les produits des services sont prévus à la hausse grâce à une meilleure fréquentation des structures municipales.

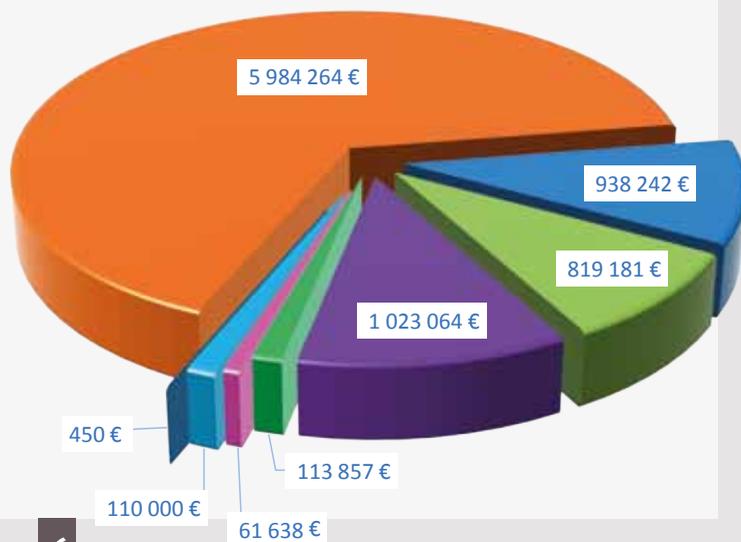
Excédent de fonctionnement de 2016 reporté.

Produits de gestion courante : -18,21%. La baisse principale s'explique par le transfert d'une recette importante vers le chapitre « produits des services et du domaine ».

Atténuation des charges : remboursement sur charges de personnel.

Immobilisations corporelles : travaux en régie des agents.

Produits financiers et exceptionnels.

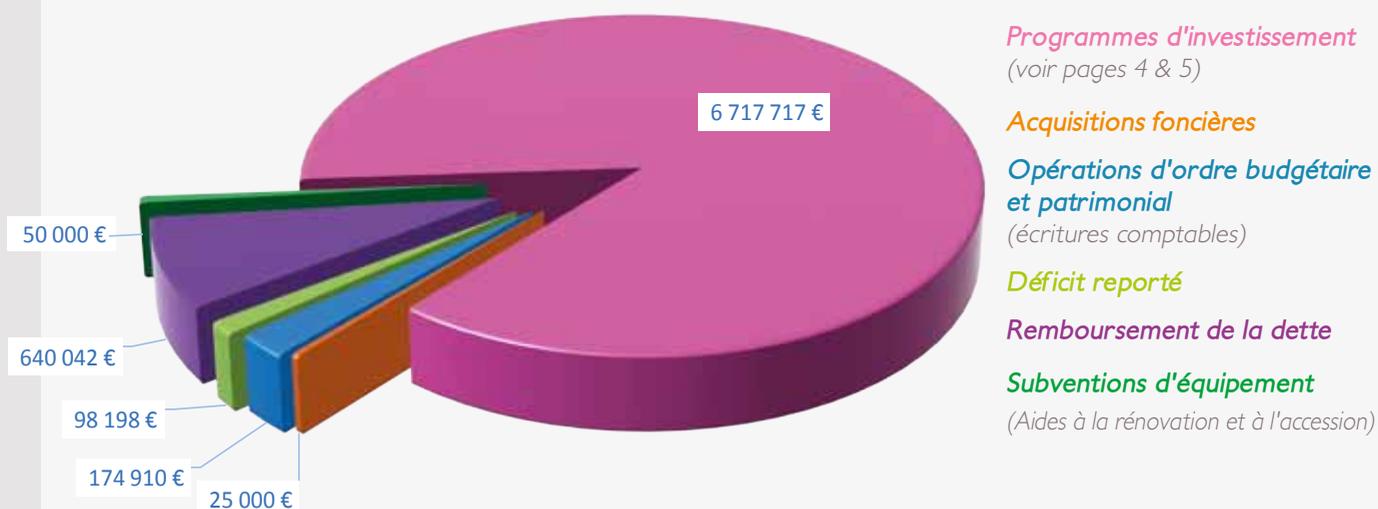


Le Conseil municipal a voté les budgets annexes : assainissement, location de bâtiments industriels et lotissements.

Le programme d'investissement proposé en 2017 est comme en 2016 conséquent puisque sans compter les restes à réaliser (1 909 209€), le montant des nouvelles inscriptions s'élève à 4,8 millions. Par ailleurs, nous maintiendrons notre remboursement annuel de la dette pour un volume d'emprunt stable autour de 6/7 millions d'euros.

INVESTISSEMENT 7 705 867 €

Dépenses



Recettes

- Emprunts et prêts spécifiques*
- Opérations patrimoniales (écritures comptables)*
- Cessions foncières*
- Dotations aux amortissements*
- Virement depuis la section de fonctionnement*
- Affectation du résultat de 2016*
- Taxe d'aménagement*
- FCTVA : récupération partielle TVA*
- Subventions pour les programmes d'investissement*

